

..... le

.....

M.

sociétaire /souscripteur n° =
à

Assurance

Objets : couverture des risques sanitaires et matériels provoqués par les compteurs intelligents - demande de précisions sur la protection juridique

Je souhaite que vous m'indiquez de manière détaillée par retour si ma police d'assurance couvre :

- **les risques sanitaires** provoqués par les compteurs intelligents générateurs de champs électromagnétiques
- compteurs d'eau avec émission de type GSM
- compteurs à gaz (système Gazpar) avec émission de type GSM
- compteurs électriques (système Linky) avec courants porteurs en ligne imposés
- **les risques matériels** provoqués par :
 - les compteurs à gaz risquant de transformer mon habitat en zone ATEX
 - les compteurs électriques pour lesquels j'ai déjà été informé de la survenue d'incidents et d'incendies .

Dans le cas d'une réponse négative de votre part , et en cas de problèmes liés à ces installations , la protection juridique peut-elle toutefois être activée en cas d'action juridique contre l'installateur ?

Interviendra t-elle si je n'ai pas informé de mon refus de ces compteurs par recommandé AR les responsables de l'installation mon refus ?

Quelle est la procédure pour une prise en charge ?

Formule de politesse au choix

